

On s'abonne à Lyon, chez :
THÉODORE PITRAT, Libraire,
rue du Péral;
BARREAU, rue S. t Dominique;
SY, Libraire, rue Lafont, n° 20;
chez tous les Directeurs de
Poste.

Echo de l'Univers,

Journal

L'Echo de l'Univers paraît
Les Mardi, Jeudi et Samedi.

PRIX :

Trois Mois, 7 fr.
Six Mois, 13.
Un An, 24
1 fr. de plus, par trimestre
pour l'Etranger.

De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce,



Par une Société de Gens de lettres.

La Vérité a besoin d'Echo.

LYON, 24 Octobre 1826.

On murmure déjà le mot de souscription : on parle d'un monument à élever à Talma. Nous désirons que les admirateurs de son talent, qui s'empresseront de souscrire, soient plus heureux que ceux qui ont concouru aux précédentes souscriptions; ceux-ci attendent encore les mausolées et les édifices qu'on leur avait promis; ils attendront surtout long-tems le compte-rendu des comités de recette. Notre *Journal du Commerce* se prépare d'avance à remplir ses colonnes des listes de souscripteurs, et des annonces de *Limonadiers*, à cette occasion : ce sont des articles tout faits, et qui dispensent de faire aucuns frais d'imagination.

— Une réclamation de 8 fr., faite à un passant, près de la barrière St-Just, dans la soirée du dimanche, a été l'occasion d'une rixe acharnée entre deux individus. L'intervention de la garde a pu difficilement calmer leur irritation. Un grand rassemblement s'était formé, et ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à séparer les champions.

— Samedi matin, trois femmes qui étaient introduites chez le marchand de nouveautés Flacheron, place de la Comédie, sous prétexte d'acheter quelques objets, y avaient enlevé trois pièces d'étoffes. Elles n'avaient pu tromper tous les regards; un commis, s'étant aperçu de leur larcin, leur a fait restituer sur-le-champ tout ce qu'elles avaient dérobé, et, au milieu de la foule que cet événement avait rassem-

blée devant le magasin, elles ont été assez adroites pour s'évader, sans qu'on ait pu retrouver leurs traces. L'une d'elles, dans son trouble, a laissé tomber son schall, qu'elle a abandonné.

— Un individu fort mal famé, repris même de justice, pour vol, et habitant du quartier St.-Paul, était, dimanche, sur la Saône, dans un batelet, avec son enfant. Les personnes, qui étaient sur la rive, crurent voir dans les gestes de ce malheureux l'intention de jeter son fils à l'eau. Les cris qu'on poussait de toutes parts l'ayant forcé d'aborder au pied du quai de Flandres, il s'est enfui rapidement dans la direction de son domicile. S'étant aperçu qu'on avait arrêté une femme publique, avec laquelle il vit depuis long-tems, il a suivi les agens de police qui l'emmenaient, en faisant entendre de coupables vociférations. Arrivé près de l'Hôtel-de-Ville, les soldats de garde se sont emparé de cet homme, à l'invitation des agens, et il sera sans doute renvoyé devant M. le procureur du Roi.

— Nous avons relevé l'extrême inconvenance des administrateurs de faillite, qui en géraient quelques-unes, en qualité d'agens, sous le nom de recors, dont ils ne rougissaient pas de se dire les préposés. Ce choix singulier a donné lieu à une scène plus singulière encore. Un syndic de profession s'est présenté, dit-on, pour faire apposer le sceau dans le domicile d'un failli, où il a trouvé établi l'agent lui-même en qualité de gardien. On peut juger facilement de la surprise de l'un et de l'autre.

tre. Aussitôt le recors s'est écrié avec un ton doctoral : Vous deviez me prévenir d'avance de l'honneur que vous me faisiez, et je vous aurais appris que j'étais déjà en place.

— Les rédacteurs des *Archives statistiques* viennent de remarquer que la *Biographie lyonnaise* a omis plusieurs hommes de lettres; ils en témoignent leur étonnement. Les personnes que ces rédacteurs ont nommées seraient-elles fâchées de n'avoir pas été désignées dans ce recueil de scandale? Il faudrait avoir une envie bien prononcée de faire parler de soi. Voudrait-on par hasard que ces libellistes eussent l'occasion de dire, en parlant de tel ou tel *savant du crû*, ce que Boileau disait d'un prédicateur de son tems :

Et qui saurait sans moi que Cottin a prêché!

— Un de nos abonnés nous prie de demander au *Journal du Commerce* si cette Feuille connaît l'article de la charte, qui déclare la religion catholique, religion de l'Etat. L'indécence persiflage que contient son N° 208 nous autorise à lui faire cette question que le ministère public pourrait lui adresser aussi bien que nous.

— Il existait sur le cours d'Herbouville, au lieu de la Boucle, une fabrique considérable de cartons, desservie par une pompe à feu. Elle était assurée, par la compagnie du Phénix, pour une valeur de 92,000 fr. Dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, un rapide incendie l'a réduite en cendres. Le contre-maître était couché à onze heures.

rien remarqué d'extraordinaire, et, une heure après environ, il a été réveillé par les cris des voisins. La manufacture était tout en feu : l'incendie paraissait s'être allumé sur tous les points à la fois. Cette circonstance ferait croire que cet événement est peut-être dû à la malveillance. Le chien de garde renfermé dans l'intérieur a été brûlé. Les deux maisons adjacentes sont à peu près détruites; mais personne n'a péri. La fabrique est entièrement consumée, et les murs seuls sont debout. Une grande quantité de marchandises a péri. En effet, le 21 au matin, les propriétaires de l'établissement devaient faire une expédition considérable, évaluée à 10,000 fr. M. Berthoux, commissaire de police du quartier des Capucins, et M. Richoud, celui du faubourg de la Croix-Rousse, se sont transportés sur les lieux, au premier signal de ce désastre, ils ont donné des preuves de zèle et de courage, et se sont multipliés, pour ainsi dire, au plus fort du danger, pour diriger les travaux. Ces deux commissaires, avec deux agens venus de la ville, étaient les seuls officiers de police qu'on ait aperçus. Les habitans du faubourg se sont empressés de prodiguer aux incendiés tous les secours qui étaient en leur pouvoir. Ce qu'il importait de garantir, c'était la fabrique de liqueurs de M. Francoz, qui aurait fourni un nouvel aliment à l'incendie, et aurait amené la ruine de tout le quartier de la Boucle. M. le Maire de la Croix-Rousse, absent depuis quelques jours, n'a pu donner, dans cette circonstance, une nouvelle marque du zèle qui l'anime pour ses administrés.

— Feu M. Philippe Triquet avait fait, en faveur de la Fabrique de la paroisse de St.-Polycarpe, un legs de 600 fr. : une ordonnance du Roi, du 24 septembre, en autorise l'acceptation.

— Un second mandement de l'Archevêque, du 12 octobre, règle les exercices religieux, qui auront lieu dans chaque église pendant les premières semaines du Jubilé.

— Le concours pour les places vacantes de chirurgiens internes sera ouvert, à l'Hôtel-Dieu, le 8 novembre.

ALBUM LYONNAIS.

L'Indépendant, dans le même article où il blâme les *prédicateurs de la Mission*, prodigue les plus grands éloges à M. l'abbé Bonnevie, qui va prêcher comme missionnaire à St-Etienne en Forez. Que penser d'un pareil échange !

— Qu'une société telle que notre Académie résolut d'agrandir la sphère de ses relations; qu'elle conçût un projet analogue à celui des créateurs de l'*Académie provinciale*, en élagant toutefois ce qui, dans cette organisation, sent la folie ou la jonglerie, on regarderait cette entreprise comme susceptible de réussite, et comme devant mériter des encouragemens. Mais que des individus sans nom, sans mission, se constituent en corps, et disent au Public justement étonné de tant de jactance : Nous sommes les représentans de l'opinion et des hommes de lettres de la province; que des hommes, qui, même en signant, au bas de chaque page, leurs noms et prénoms en toutes lettres, n'en sont pas mieux connus, viennent afficher des prétentions et des airs de suprématie, voilà qui dépasse toutes les idées qu'on s'était formées jusqu'ici du ridicule et de la niaiserie.

Nous avons dit à ces singuliers *spéculateurs* qu'ils étaient loin d'avoir l'aveu du vicomte de Châteaubriant; ils l'ont cependant, de leur autorité privée, proclamé leur président. Or, nous trouvons la preuve de ce que nous avons avancé dans la lettre, d'ailleurs assez bien écrite, qu'adresse, en leur nom, celui qui s'est nommé secrétaire-général de cette association éphémère. Cette Epître est consignée dans le journal dit *l'Indépendant*, de vendredi dernier. Il paraît que le noble Pair, dont on connaît l'obligeance, et qui ne laisse jamais une demande sans réponse, les a invités à lui faire connaître leurs projets et leurs intentions. En effet, ils lui expliquent ce qu'ils sont et ce qu'ils croient avoir le droit d'être, chose qu'ils n'avaient pas encore pris la peine d'apprendre à ceux qu'ils se sont adjoints sans les consulter. Ils sont donc encore à la première lettre de leur établissement, qu'ils donnaient cependant com-

me constitué, et déjà en plein exercice. En ce qui nous touche, nous sommes moins fâchés de cette levée de boucliers dont le ridicule fera justice, que de l'abus qu'on s'est permis de faire du nom de quelques personnes, et surtout de celui d'un illustre écrivain qui, placé, par son rang et son caractère, à la tête de tout ce qui est noble et généreux en France, ne peut, sans compromettre sa dignité, rester mêlé à des projets d'écoliers et à des gasconnades littéraires, que la même semaine verra naître et mourir.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

Les colporteurs de Bibles ont commis des violences atroces, lors d'une assemblée qui a eu lieu dans un comté d'Angleterre : on s'est porté aux derniers excès contre les catholiques qui étaient présens.

— Un avoué d'Etampes, M. Gudin, officier de la garde nationale, ayant déposé au poste un individu qui l'avait heurté, est tombé roide-mort, à la suite des efforts qu'il a faits pour le retenir. On ignore si, dans la lutte, M. Gudin n'aurait pas reçu un coup meurtrier, ou si l'événement n'est pas le résultat d'une congestion cérébrale.

— Le grand tragédien de notre siècle, celui qui reproduisit sur la scène française les héros et les tyrans de Rome, qui, dans ces derniers tems, ne craignit pas de nous montrer Napoléon lui-même sous les traits de Sylla, le célèbre Talma est mort à Paris, jeudi dernier, 19 de ce mois, et sa succession dramatique sera long-tems sans trouver un héritier digne de lui. Les dernières circonstances de sa vie, et le refus qu'il a fait de recevoir l'Archevêque de Paris, ne manqueront pas d'occuper les feuilles de la Capitale. Nous ferons une observation particulière, à laquelle personne peut-être ne songera : Amédée Talma, médecin et neveu du défunt, a écrit sur-le-champ à *l'Etoile*, journal qui paraît à Paris à cinq heures du soir, le jour même de la mort du fameux acteur, qui était arrivée le matin à onze heures et demie. Amédée Talma prie le journaliste de donner la plus grande publicité à la volonté exprimée par son oncle d'être conduit directement de sa maison au champ du repos. Frivolité singulière, bien digne de notre nation

et de notre époque ! Une famille pleure un homme célèbre ; à peine a-t-il fermé la paupière, et c'est à écrire aux journaux qu'elle consacre les instans qu'elle doit tout entiers à la vivacité de la première douleur. La manie de faire parler de soi devrait se taire, un jour au moins pour laisser couler les pleurs de la nature.

— Le commerce de Londres est toujours fort inquiet sur le paiement du dividende de l'emprunt colombien. On n'annonce l'arrivée d'aucuns fonds.

— Les communes des environs de Florence ont éprouvé une secousse de tremblement de terre.

— M. de Vatisménil, conseiller-d'état, est chargé de soutenir la discussion du projet du code militaire.

— Les dernières nouvelles que nous avons reçues d'Oveilhan (Aude), sont assez rassurantes : le mal ne fait plus de progrès. Pour augmenter les secours sanitaires, M. le préfet de l'Aude vient d'envoyer à Oveilhan trois nouvelles sœurs de saint Vincent de Paule ; ce magistrat a fait lui-même un second voyage, ce village, pour distribuer aux malades les secours qu'il a obtenus de la munificence royale. Le curé d'Oveilhan est lui-même tombé malade ; une demande a été adressée à M. gr l'évêque de Carcassonne, pour donner provisoirement un desservant à cette paroisse. Les fièvres font aussi des ravages à Sals et Cabestan (Hérault.) Le plus grand service que l'on pût rendre aux habitans de ces contrées serait de dessécher parfaitement les étangs qui les environnent ; il est heureux que les fièvres qui les désolent ne soient que de véritables endémiques, occasionnées par le voisinage de ces étangs. Dans cet arrondissement de Narbonne, et une partie de celui de Béziers, les propriétaires ont été embarrassés pour faire vendanger leurs vignobles : les ouvriers qui toutes les années descendaient du côté de la Montagne-Noire, épouvantés par ce qu'ils ont appris des fièvres d'Oveilhan, etc., n'ont voulu à aucun prix venir se livrer à leurs travaux annuels.

Les produits des vendanges dans le Bas-Languedoc ont été en général peu considérables : les froids avaient surpris

le raisin ; aussi les vins ont pris faveur, le muid se vend à Béziers jusqu'à 50 fr. ; l'année dernière, à pareille époque, il ne valait que 40 à 45 fr. Les eaux de vie et les vins muscats de Frontignan ne peuvent qu'augmenter.

— Le 9 de ce mois, vers les quatre heures du matin, les habitans de Rhodéz furent éveillés par des cris d'alarme : un incendie venait de se manifester dans un magasin de la rue du Touat. Il paraît que, long-tems étouffé par une épaisse fumée, et concentré dans son foyer par l'absence de tout courant d'air, il n'avait pu faire des progrès rapides, ce qui permit aux secours administrés à l'instant d'opérer tout l'effet qu'on devait attendre de leur célérité et de leur bonne direction. Il est affligeant de penser que, dans un court espace de tems, six incendies ont éclaté dans le même quartier, que deux maisons en ont été la proie, et que presque tous ces désastres ont été la suite de la plus coupable négligence.

— On écrit de Chambéry, 19 octobre :

Outre la grêle qui a frappé plusieurs localités dans nos environs, les vignes ont essayé tour à tour cette année trois intempéries remarquables, sans lesquelles l'abondance des vins aurait peut être surpassé celle des années les plus favorisées. Au froid intense et prolongé de l'hiver, qui avait fait périr beaucoup de ceps, a succédé le froid extraordinaire de la nuit du 29 au 30 avril, et ensuite la longue sécheresse de l'été, qui faisait craindre le dépérissement total du raisin. Malgré ces circonstances, l'abondance est encore telle qu'un grand nombre de propriétaires et de vigneronns sont embarrassés pour retirer leurs vins par le défaut de futailles.

— Le célèbre compositeur Rossini, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

— Plusieurs étudiants de l'Université de Halle ont été renvoyés, par suite de l'enquête qui a eu lieu à l'occasion des derniers troubles. On se plaint en général de l'indiscipline et des mœurs dépravées dont la majorité de ces jeunes gens a donné des preuves fréquentes.

— On attend le duc de Raguse à Paris. Il a eu à Moscou son audience de congé.

— Le ministre de l'intérieur a remis un seconrs provisoire de trente mille francs au préfet du Puy-de-Dôme, pour les victimes des dernières inondations.

— Un service funèbre a été célébré à Paris le 16 octobre, anniversaire de la mort de Marie-Antoinette, par les soins des otages de Louis XVI.

— Le Roi doit accorder, le jour de sa fête, une croix d'honneur à chaque ressort de Cour royale. Les premiers présidens sont chargés de présenter trois candidats parmi les magistrats de leur ressort.

— M. Canning a dîné avec le Roi.

— On parle d'une nouvelle législation sur les délits de la presse.

— La censure a été établie, à Genève, sur les ouvrages et gravures.

— De grandes manœuvres ont eu lieu, vendredi dernier, à Paris, dans la plaine de Vaugirard. Le Roi y assistait, et a passé en revue 16 bataillons, 12 escadrons, et 5 batteries d'artillerie.

— Quelques troubles ont eu lieu à Brest, à l'occasion du *Tartufe*. La salle de spectacle est provisoirement fermée.

— C'est M. Bosio qui a exécuté les statues allégoriques qui orneront chacun des côtés du monument érigé à Malesherbes.

— Une médaille en or, appartenant au premier siècle chrétien, offrant d'un côté les traits de l'empereur Nerva, et de l'autre la Liberté, avec cette devise : *Libertas publica*, a été trouvée, par un paysan, dans le canton de Schaffouse.

— On évalue, d'après les derniers recensemens, la population de l'empire britannique, sans y comprendre les colonies d'Europe, à vingt-deux millions d'habitans, les soldats, et matelots exceptés. La marine marchande compte deux mille navires, et deux cents bateaux à vapeur ; la marine de guerre se compose de 380 vaisseaux de diverses

grandeurs, et de 134 bricks, montés par plus de 30,000 matelots.

— Le Pape a pris une décision touchant la propriété littéraire. Les auteurs en jouiront pendant leur vie, et après leur mort elle passera à leurs héritiers, qui la conserveront pendant douze ans.

— Une fille, nommée Louise Amélie, orpheline, ouvrière en robes à Paris, ancienne actrice du théâtre des Célestins, à Lyon, où elle jouait les ingénuités, traduite devant la Cour d'assises de la Seine, et convaincue de vol commis dans un atelier où elle était employée, a été condamnée à cinq ans de réclusion et au carcan. Elle a fait l'aveu le plus ingénu de sa faute, et s'est livrée à des mouvemens oratoires, à des éclats de voix qui annonçaient des réminiscences dramatiques. Ses efforts n'ont été couronnés d'aucun succès.

— Des navires américains, partis du Havre au mois de septembre, ont éprouvé les effets de la tempête. Ils ont eu de fortes avaries.

— Depuis quelque temps plusieurs individus ont été attaqués, le soir, dans les rues de Paris. Un ouvrier imprimeur vient encore d'être la victime d'une semblable rencontre. Des malfaiteurs se sont jetés sur lui, et l'ont dépouillé, après l'avoir gravement maltraité.

— Les monnaies d'or et d'argent seront frappées avec un nouveau coin, à partir du 1^{er} janvier prochain. On a remarqué des imperfections dans la gravure de l'effigie du Roi régnant.

— Un événement déplorable a eu lieu le 15 de ce mois, près de la commune de Saint-Vallier (Drôme.) Le nommé Gulot, soldat du 7^e régiment d'infanterie, en garnison à Strasbourg, se rendait à Beaucaire par le Rhône. Il veut quitter le bord du bateau où il se trouvait avec plusieurs autres; le pied lui manque, et il tombe dans le

fleuve. On n'a pu lui prodiguer aucun secours, et toutes les recherches faites jusqu'à ce jour pour découvrir son corps, ont été infructueuses.

— Le pönrvoi de Baptiste Dimon et sa femme Marguerite Carrat, de Sursargue, condamnés le 25 août dernier, par la Cour d'assises de l'Hérault, à la peine capitale, pour assassinat sur la personne du piémontais François Bonino, ayant été rejeté, ils ont été exécutés mardi 17 du courant, à Montpellier. Ils sont redevables de leur résignation au zèle de l'aumônier des prisons.

— Une nombreuse promotion doit avoir lieu dans l'armée et dans la marine, à l'occasion de la St-Charles. Un grand nombre de décorations seront accordées par le Roi.

— MM. d'Harcourt et Delavigne, députés du comité grec de Paris, viennent de débarquer à Toulon, de retour de leur voyage en Orient.

— Les libraires Bocquet et Bigi, sont poursuivis devant la police correctionnelle de Paris, pour la mise en vente des chansons de Béranger. M. Dulaure et son imprimeur sont cités devant le même Tribunal, comme prévenus d'outrage à la morale publique et religieuse, à raison de la publication de *l'Estimateur abrégé de tous les cultes*.

VARIÉTÉS.

L'Académie du Vaucluse a inauguré, le 12 octobre, dans la salle destinée à ses séances, le buste de Joseph Vernet, célèbre peintre, qui a vu le jour à Avignon.

— Le hardi navigateur, qui est depuis quelque temps de retour de son expédition, en prépare une nouvelle. C'est le capitaine anglais Parry. Il doit partir au printemps prochain; l'objet de son voyage est de parvenir au Pôle-Nord, et de faire connaître quel est le point le plus avancé du cercle arctique.

— L'ancienne abbaye des Bénédictins, à Montoulieu (Aude), a été achetée par la congrégation des prêtres de Saint-Lazare, qui s'y sont établis sous les auspices de l'évêque de Carcassonne; des cours de latinité et de philosophie auront lieu dans cet établissement qui sera en activité au premier novembre.

— Le gouvernement russe vient d'autoriser l'importation en Crimée des sels et des vins de la Bessarabie.

— La Société des naturalistes et médecins allemands s'est réunie cette année à Dresde, du 18 au 25 septembre. En 1827, elle se rassemblera à Munich.

PRIX DES GRAINS.

Marché de Lyon du 16 au 23 Octobre 1826.

Le double-Boisseau.

Froment beau.	4 30
Id. moyen.	4 20
Id. moindre.	4 8
Seigle beau.	2 62
Id. moindre.	2 55
Orge belle.	2 35
Id. moindre.	2 20
Mais.	2 65
Blé noir.	2
Avoine.	1 95
Pommes de terre rouges.	1 25
Id. blanches.	

BOURSE DE PARIS.

COURS AUTHENTIQUE, 21 OCTOB.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Sept. 1826. — 99 fr. 10 c. 5 c. 10 c. 99 f. 5 c.
Quatre 1/2 p. o/o J. du 22 Mars,
Trois pour cent, 68 f. 40 c. 30 c. 40 30 c.
Annuités à 4 p. o/o J. du 22 Déc.,
Action de la banque, 2042 f. 50 c.
Obl. de la Ville Paris, J. de Avril,
Rente de Naples, 75 fr. 5 c.
Rente d'Espagne, 10 fr.
Emprunt royal d'Espagne, 1826. Jouis. de Janvier 1826. — 48 f. 1/8.
Emprunt d'Haiti, 660.

THÉÂTRE.

Le Candidat, ou l'Athénée de Beaune;
Le Mariage enfantin, ou les Epoux de dix ans.
— Les Paysans, ou l'Ambition au Village.
Le Roman par lettres, ou le Chapitre VIII.